

# PAX

38 - AVRIL 1959

*ABBAYE  
DE LANDÉVENNEC*

P A X n° 38  
10<sup>e</sup> ANNÉE — AVRIL 1959

SOMMAIRE :

A l'École de Saint Benoît .....	29
La vie chrétienne d'après le thème biblique de la Création, Mgr SOUBIGOU .....	33
L'Abbaye St-Melaine de Rennes, Gildas BERNARD .....	39
Histoire du Monastère de Landévennec .....	46
La vie au Monastère .....	50
Bibliographie .....	51
Amis de Landévennec	

P A X CHRONIQUE TRIMESTRIELLE DE L'ABBAYE  
SAINT-GUÉNOLE DE LANDÉVENNec  
Lien entre nos amis et notre monastère, leur permet de s'associer  
à la vie de notre communauté, s'efforce de les aider à bénéficier  
des richesses de la doctrine monastique, de la spiritualité liturgi-  
que et du patrimoine chrétien de notre Bretagne.

ABONNEMENT

Ordinaire : 350 francs — de soutien : 800 francs  
L'abonnement se renouvelle à la réception du n° de Janvier.  
H. GOUGAY, Abbaye Saint-Guénolé Landévennec (Finistère)  
C. C. P. 1145-34 Rennes



A L'ÉCOLE DE  
SAINT-BENOIT

## PROLOGUE A LA RÈGLE

QUAND il aborde la rubrique de l'explication de la Règle, une question préalable se pose au rédacteur du Bulletin : Dans quelle mesure les principes de vie spirituelle exposés dans la Règle peuvent-ils profiter aux âmes qui ont à faire leur salut dans le monde ? Peut-il leur être utile d'ouvrir ce petit code pour y quérir une nourriture qui leur soit assimilable ?

Ne cherchons pas à nier l'évidence : quand il a rédigé sa Règle, saint Benoît a pensé « à la race très forte des cénobites ». Il a légiféré pour des hommes destinés à vivre ensemble, sous une autorité forte et paternelle, dans la stabilité. Le cloître est « l'atelier » où se forge le tempérament du cénobite, et c'est faire un rêve que de s'imaginer pouvoir aller jusqu'au bout de l'expérience intérieure proposée par la Règle en vivant ailleurs que dans le cloître. La simple réflexion, mieux encore l'expérience, assurent le contraire : l'âme vivant dans le monde qui se met à l'école de la Règle, sans prendre le soin de faire le départ entre ce qui est « spiritualité monastique » et ce qui est « perfection de la spiritualité chrétienne », cette âme s'expose aux pires déconvenues.

Aussi bien, quand nous proposons à nos lecteurs la méditation de certaines pensées de la Règle, nous n'avons nullement l'intention de les inviter à la vie monastique, ni même à adopter une spiritualité monastique, qui demeurera toujours, qu'on le veuille ou non, une spiritualité cénobitique. Nous cherchons seulement à souligner dans l'enseignement de notre Père saint Benoît ce qui leur sera assimilable. La Règle est nourrie de l'Évangile, de l'enseignement de saint Paul, des traditions des saints Pères. La sève

est chrétienne ; elle s'épanouit en vertus proprement « bénédictines » par l'accent mis sur tel ou tel aspect, par le choix des moyens.

Ceci bien précisé, nous croyons que la méditation de la Règle peut être profitable à toutes les âmes désireuses de perfection. Bossuet la présentait « comme un Précis de la Doctrine chrétienne ». Une fois de plus, ouvrons ce Précis.

Nous n'avons pas à tourner ses pages avant de découvrir une leçon pour tous.

**L**ES premiers mots du Prologue précisent en un schéma définitif l'itinéraire de la vie chrétienne, de la vie chrétienne ordinaire, celle que l'on peut mener dans le monde, tout encombrée de devoirs ordinaires, soumise au régime des vertus ordinaires.

*« Ecoute, mon fils, les préceptes du Maître, prête-moi l'oreille de ton cœur ; accueille de plein gré les instructions d'un tendre Père, afin de les accomplir efficacement et de revenir par le labeur de l'obéissance à Celui dont t'éloignait la lâcheté de la désobéissance ».*

Qu'un avertissement aussi grave ne concerne que le moine, qui oserait le prétendre ? Disons plutôt : le moine est le chrétien qui prend tout à fait au sérieux cet avertissement et décide de vivre dans un climat spirituel qui l'aidera à ne jamais l'oublier. Mais toutes les âmes qui entendent revenir à Dieu par l'expérience de la vie chrétienne, devront lui « revenir » par cette même voie de l'obéissance. Jésus-Christ ne nous en a pas indiqué d'autre. C'est la voie qu'il a emprunté le premier. Il s'est fait obéissant, jusqu'à la mort, jusqu'à la mort de la Croix. C'est par notre obéissance que, jour après jour, nous reviendrons vers le Père, en mettant nos pas dans le pas du Christ. Et toutes ces démarches de la vie chrétienne « vers le Père » seront en définitive des démarches d'obéissance. Il suffit de se pencher sur le contexte ordinaire de la vie humaine pour s'en convaincre. Dans ses rapports avec la nature, dans ses rapports avec les hommes, dans ses rapports avec Dieu, l'âme chrétienne est tenue d'obéir, si elle veut être « juste », c'est-à-dire pacifiée dans la tranquillité de l'ordre.

L'homme ne peut réaliser sa vocation providentielle de chef de la création que dans la mesure où il respecte l'ordre établi par le Créateur. « Non imperatur naturae nisi parendo », affirmait Bacon. « On ne peut se servir de la nature qu'en se soumettant à ses lois ».

Nous savons avec quelle insistance Pie XII est revenu sur cet « ordre naturel », que l'homme doit s'appliquer à reconnaître, pour le respecter.

*« La venue du Fils de Dieu sur la terre, dit-il dans son Message de Noël 1957, démontre visiblement les rapports intimes qui lient le contingent et l'éternel... Le monde créé et fini, navigant nécessairement sur l'océan de l'éternité divine, en suit, pour ainsi dire, le cours et les lois. Avec raison, saint Augustin, ainsi que beaucoup de sages anciens et modernes, affirme que le monde, bien que créé et contingent, est régi par une loi suprême et éternelle qui élève la créature, de soi finie, à la dignité de reflet de l'infini et de l'éternel. Elle le fait en vertu de l'ordre essentiel inscrit en toute chose, de la cohérence et de l'harmonie intimes dont le monde est plein ».*

Et le Pape ajoute que le chrétien est, en premier lieu

*« un admirateur de l'ordre divin dans le monde, celui qui en aime la présence et fait tout pour le voir reconnu et affirmé. Il en sera donc nécessairement un défenseur ardent contre les forces et les tendances qui en contrarient la réalisation, soit qu'elles se cachent en lui-même — les mauvaises inclinations — soit qu'elles proviennent de l'extérieur — Satan et ses superstitions ».*

L'homme est capable ainsi de « prostituer la nature » par son ambition folle de plier à ses caprices les forces du cosmos, sans respecter la loi immanente de leur harmonie. Mais il sait désormais ce qui peut lui en coûter de jouer ainsi à l'apprenti-sorcier. Les forces déchaînées par sa désobéissance se ruent sur l'enfant capricieux ; il ne sera sauvé de ces monstres que s'il a la sagesse de prononcer le Nom magique et s'il revient à la hiérarchie des obéissances formulée par saint Paul : « Tout est à vous, le monde, la vie, la mort, le présent, l'avenir ; tout est à vous. Mais vous, vous êtes au Christ, et le Christ est à Dieu ».

**M**AIS vous, vous êtes au Christ : Et dans le Christ, nous sommes les uns aux autres, liés les uns aux autres, dépendant les uns des autres. On peut subir cette réalité ; on peut l'aimer aussi et la servir, entrer avec ardeur dans les vues de saint Paul : « Portez les fardeaux les uns des autres et accomplissez ainsi la loi du Christ ». Alors, la voie de l'obéissance deviendra cette voie des commandements de Dieu dont parle saint Benoît, où l'on avance avec une inexprimable douceur d'amour. Car, bon gré, mal gré, il faudra bien obéir. Le mot « obéissance » est le refrain qui accompagne la marche de l'homme de la naissance à la mort. Et il n'y a pas que le mot, certes, mais il y a la chose.

Obéissance au foyer. L'équilibre de la vie domestique repose sur la soumission des enfants à leurs parents, sur l'affectueuse docilité de la femme envers son mari : « Les jeunes, soyez soumis aux anciens », commande saint Pierre, dans sa première Epître. Et saint Paul écrit à sa communauté de Colosses : « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il se doit dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne leur montrez point d'humeur. Enfants, obéissez en tout à vos parents ; c'est cela qui est beau dans le Seigneur ».

Obéissance dans la vie professionnelle. Quelle carrière, quel métier qui n'impose cette soumission étroite à une hiérarchie ? Nous sourions de la formule célèbre : « La discipline étant la force principale des armées... il importe... » Nous avons bien le droit de sourire, mais la réalité n'en est pas moins là ; oui, « il importe ». Il importe à la bonne marche de cette société, il importe à la prospérité de ce commerce, il importe au rendement de cette ferme, il importe en tout et pour tout que certains commandent et que d'autres obéissent. La sagesse est de faire nécessité vertu et de « retourner à Dieu par cette voie d'obéissance », comme le moine, par amour. Car c'est Dieu qui a établi cet ordre des choses.

Obéissance dans la vie civique. L'Eglise a sur ce point une doctrine précise qu'elle enseigne, qu'elle rappelle sans se lasser. Le chrétien, pour demeurer fidèle à Dieu et retourner vers son Père, doit obéir à l'autorité légitime, tant qu'elle respecte elle-même la loi divine. Depuis les premières Epîtres jusqu'aux plus récentes déclarations de la Hiérarchie sur l'objection de conscience, la doctrine est restée la même :

*« Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute institution humaine : soit au roi, comme souverain, soit aux gouverneurs, comme envoyés par lui pour punir ceux qui font le mal et féliciter ceux qui font le bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous fermiez la bouche à l'ignorance des insensés. Agissez en hommes libres, non pas en hommes qui font de la liberté un voile sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu. Honorez tout le monde, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi ». (1. Petr. 2, 13-17).*

CETTE conclusion de saint Pierre est lourde de conséquences: c'est pour être «les serviteurs de Dieu» que nous obéissons aux hommes? Ainsi, il y a des intermédiaires et nos rapports les plus intimes avec notre Dieu vont dépendre de notre obéissance. Dieu se livre à nous, Dieu nous reprend à Lui par la voie du signe, par la voie du sacrement. C'est bien nous connaître, car nous avons besoin pour croire, comme saint Thomas, de palper de nos mains quelque apparence. Mais pour atteindre la réalité sacrée cachée sous le signe, il faut l'humilité de l'intelligence et la soumission de la volonté. Et parce que Dieu a bâti son Eglise sur l'ordre sacramentel, nous jouons, nous, notre salut sur notre soumission. Elle est donc périlleuse par tout ce qu'elle engage, cette «voie de l'obéissance». Mais pour l'âme qui la court avec joie, qu'elle soit de moine, de clerc ou de laïc, pour l'âme chrétienne tout simplement, elle est la voie de la libération.

«Et quand il (l'homme) obéit à la loi en ami de la loi, parce que l'Esprit de Dieu le rend un seul esprit et amour avec le Principe de la loi, et que faisant de lui-même ce que la loi commande il n'est plus sous la loi, c'est son amour à lui, souverain et souverainement libre maintenant, de son Dieu et son tout, qui lui fait suivre la loi devenue sa loi, devenue l'appel personnel par lequel l'atteint la parole de celui qu'il aime, - une loi à l'égard de laquelle il n'est plus désormais un «moi» à identifier à «tout homme», mais «cet homme» lui-même, cet homme nommé par son nom, à laquelle elle s'adresse, dans sa pure solidité avec Dieu». (Maritain. - Court Traité de l'existence et de l'existant.)



*Dieu ayant jadis placé nos premiers Parents dans le Paradis terrestre, ne trouva point d'exercice plus noble pour les occuper, que de leur donner matière, et subject d'Obeissance : Ce qui fut cause qu'aussitost qu'il les y eut mis, comme remarque fort bien S. Augustin, il leur défendit de toucher au fruit de science du bien et du mal, non que l'arbre, ou le fruit fussent mauvais, ains a fin que se gardans d'y toucher ils exerçassent la vertu d'Obeissance, obtempérant au bon plaisir, et commandement de Dieu : De mesme faut-il croire, que ceux que Dieu a placé dans le Paradis spirituel de la Religion, ne sçauoient faire chose meilleure, ny plus noble, ny plus necessaire, que de s'exercer en la mesme vertu d'Obeissance, d'autant qu'en icelle ils sacrifient à Dieu la principale et maitresse partie de leur âme, qui est la volonté...*

Dom Philippe FRANCOIS, + 1635.

## LA VIE CHRÉTIENNE

### D'APRÈS LE THÈME BIBLIQUE DE LA CRÉATION

LE retour aux sources vives de la Parole de Dieu, contenue dans la Sainte Ecriture, doit provoquer, au-delà de tout engouement ou snobisme, une véritable rénovation de notre vie spirituelle. Nous voudrions aider au difficile passage de la lettre du texte sacré aux problèmes dans lesquels nous nous débattons, sans fausser les perspectives ni restreindre indûment les horizons. Nous parlerons aujourd'hui de la création.

On connaît trop le contenu de la «cosmogonie mosaïque» (Genèse I), ou récit des origines du monde, pour qu'il soit utile d'en reprendre ici le détail dans une description ou un commentaire. Nous retiendrons simplement quelques points : la distinction de la lumière et des ténèbres, la séparation de la terre et des eaux, le foisonnement de la vie partout où elle se révèle possible (dans les airs, dans les eaux et sur la terre). Il nous sera permis d'y voir la victoire que nous devons laisser le Seigneur Dieu remporter en nous, sur nos dérèglements et nos passions et par la prolifération des vertus.

#### I. — LA LUMIÈRE ET LES TÉNÈBRES

ON peut bien appeler ténèbres, au sens moral du terme, l'aveuglement de l'esprit ou les désordres de la conduite. Saint Paul parle de la nuit propice aux agissements ténébreux : cela commence par les excès de table, se poursuit dans la débauche et s'achève par des rixes meurtrières et criminelles (Rom., XIV, 12-14). La lumière est au contraire le cadre et le symbole des belles et grandes entreprises, dans la loyauté, la générosité et le zèle (*ibid.* et Ep., V, 8-14). De telle sorte que tout le problème de la vie religieuse et morale consiste, pour chaque âme, dans le triomphe en elle de la lumière sur les ténèbres.

L'erreur et le péché plongent l'âme dans la nuit : c'est la lumière du Christ victorieux, devenue pour nous et en nous foi et grâce, qui pourra seule en triompher. Nous l'apprenons encore de saint Paul, qui s'adresse ainsi aux Corinthiens (II Cor., IV, 6) : Dieu a jadis commandé à la lumière de briller là où régnaient exclusivement les ténèbres (création). Puis sur le visage du Christ qui vivait dans l'obscurité de son humble condition humaine, il a fait briller tout l'éclat de la splendeur divine (par la résurrection). Enfin la lumière divine de la foi a lui dans nos cœurs pour nous faire connaître les mystères de notre salut et nous rendre capables d'en vivre.

La perspective de saint Jean, qui concorde pour l'essentiel avec celle de saint Paul, pour interpréter allégoriquement les ténèbres et la lumière, s'élargira aux dimensions de l'univers et s'inscrira dans une présentation historique de la vie religieuse de l'humanité. Si, pour l'œuvre créatrice, la parole toute-puissante de Dieu fait briller aussitôt la lumière et règle définitivement l'alternance des jours et des nuits, il n'en est plus de même dans l'ordre de la révélation et du salut : car ici les ténèbres sont à la fois diaboliques et humaines. Elles peuvent se fermer volontairement aux avances divines, opposer à la lumière une résistance ouverte ou même s'efforcer d'en arrêter le rayonnement (Jean, I, 5).

Ainsi en fut-il trop souvent avant le Christ, lorsque déjà, comme s'expriment les manuscrits découverts à Qumran (au bord de la mer Morte), était féroce engagé « le combat des fils des ténèbres contre les fils de la lumière ». Quand le Verbe de Dieu, lumière du monde et des hommes (Jean, I, 9), s'incarna pour manifester aux hommes sa gloire de fils unique (Jean, I, 14), il se heurta à l'opposition systématique des « ténèbres ». Jésus avait beau proclamer : « *Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la lumière qui procure la vie* » (Jean, VIII, 12), les autorités juives ne se laissaient pas convaincre. Aussi bien, Jésus insistait-il en s'écriant : « *C'est comme Lumière que je suis venu dans le monde : celui qui croit en moi ne demeurera pas dans les ténèbres* » (Jean, XII, 46). « *La lumière n'est plus parmi vous que pour peu de temps. Marchez tant que vous avez la lumière, de peur d'être surpris par les ténèbres. Celui qui circule dans l'obscurité ne sait où il va : pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière et vous deviendrez enfants de lumière* » (Jean, XII, 35-36).

Les âmes fermées à Dieu et hostiles au Christ préfèrent les ténèbres à la lumière (Jean, III, 19-21) et passent sous la mouvance du prince des ténèbres. Il fait nuit dans leur cœur, comme dans les ténèbres où Judas s'enfonça pour mettre en œuvre sa trahison (Jean, XIII, 30).

Nous voici apparemment très loin du thème de la création et pourtant la similitude des expressions nous fait retrouver dans l'antithèse lumière-ténèbres la continuité des préférences divines. Car Dieu qui a créé la lumière pour la joie de nos yeux et l'épanouissement de la vie, nous a appelés à son service dans son admirable lumière. Il nous a qualifiés pour avoir part à l'héritage des saints dans la lumière. Il nous a arrachés à la puissance des ténèbres et introduits dans le Royaume de son Fils bien-aimé (Col., I, 12-14).

Retenons bien les exigences de cette vocation : il n'y a rien de commun entre la lumière et les ténèbres (II. Cor., VI, 14). La fidélité à Dieu exige de notre part une rupture totale avec les fausses doctrines et les agissements pervers.

## II. — LA TERRE ET LES EAUX

L'AUTEUR sacré s'est représenté le monde dans un état initial d'ingénierie qui nécessita les interventions divines. Il fallait dissiper les ténèbres par le jaillissement de la lumière, mais aussi dégager le sec (les terres) du linceul d'eau qui l'enveloppait.

La mer avait très mauvaise réputation dans l'Orient ancien. Elle représentait une puissance redoutable, opposée à tout ordre stable, sans cesse menaçante et hostile. Les vieilles légendes mythologiques en avaient fait une sorte de divinité maléfique, en lutte ouverte contre les dieux soucieux de préparer et de maintenir la terre ferme, pour être l'habitable stable et rangé des animaux et des hommes.

La Bible n'a pas déifié la mer, car il n'y a qu'un seul Dieu, créateur du monde et roi suprême d'Israël. Mais elle a gardé, en les purifiant de tout polythéisme, les images littéraires par lesquelles s'exprime l'action efficace de Dieu : sa victoire sur la mer et sur les monstres qui y séjournent. Le récit biblique de la Genèse est pourtant très sobre, tout autant que pour l'origine de la lumière. Dieu profère un ordre et aussitôt tout obéit à sa voix : la mer se retire pour laisser émerger les continents et les îles, les fleuves et les rivières se creusent un lit d'où ils n'osent plus sortir.

Cette nouvelle victoire de Dieu est-elle susceptible, elle aussi, de développements d'ordre ascétique et moral ? Il faut reconnaître qu'ici nous n'avons plus, comme dans le cas de la lumière, l'avantage d'être guidés par une longue tradition et des textes nombreux. Nous sommes donc livrés à des investigations plus aventureuses, fondées sur de simples analogies.

Encore est-il normal de comparer le bouillonnement de nos passions à une tempête périlleuse. Peut-être trouverons-nous, d'ailleurs, jusque dans l'Évangile, un point d'appui efficace pour relier à la victoire du créateur sur la mer des considérations de nature spécifiquement spirituelle.

Je veux parler des récits de la marche sur les eaux et de la tempête apaisée, où perce une double allusion à l'Exode et à la Genèse. Celle-ci sera la seule à nous retenir présentement. Les faits sont connus : après la première multiplication des pains, Jésus avait contraint ses apôtres à s'embarquer en toute hâte, pour échapper à la pression de la foule. Lui-même était resté sur le rivage, puis il s'était retiré sur la montagne, pour y prier dans la solitude. Durant ce temps, la traversée des apôtres, qui avait commencé normalement, devenait pénible, le vent soufflant avec violence. Marchant sur les flots, en véritable Seigneur des eaux, Jésus rejoignit ses apôtres doublement stupéfaits de sa suprématie sur la mer (le lac s'appelait la mer de Galilée ou de Tibériade), qu'il foulait d'un pied victorieux, et sur le vent qui cessait subitement de contrarier la navigation (Marc, VI, 45-52 ; Mat., XIV, 22-23 ; Jean, VI, 15-21).

Déjà auparavant, le soir de la longue prédication en paraboles, Jésus avait triomphé des vents et de la mer. Il dormait dans la barque, qui était le jouet de la tempête. Réveillé en toute hâte par saint Pierre affolé, Jésus s'était contenté d'imposer silence aux éléments furieux, qui obéirent aussitôt. Les apôtres chuchotaient entre eux : « *Qui donc est celui-ci, que le vent et la mer lui obéissent ?* » (Marc, IV, 35-40 ; Mat., VIII, 23-27 ; Luc, VIII, 22-25).

Comme le Créateur séparait d'un acte de sa volonté la terre ferme et les eaux, ainsi Jésus commandait à la tempête et aux bouillonnements de la mer. On y a vu l'image de la sérénité que doit garder l'Église au sein des tourments et des persécutions : n'est-elle pas la barque menée par Pierre et où se tient le Sauveur ? De même l'âme que le Christ visite par l'Eucharistie et où il réside par sa grâce, ne doit pas perdre contenance dans l'épreuve ou la tentation. Si elle a confiance dans le Christ, elle triomphera.

Nous voici donc conduits jusqu'à cette mer orageuse qui n'est plus le lac de Génésareth, mais une nature passionnée. Ne prenons d'ailleurs pas ce terme dans un sens nécessairement péjoratif. Car l'idéal chrétien n'est nullement l'apathie stoïcienne par l'anéantissement des passions, mais la discipline de soi-même par la purification et le gouvernement des passions mises au service du bien. Mouvements riches de vitalité et

forces de notre nature, les passions ne deviennent mauvaises que par leurs dérèglements ou leurs fausses orientations : mais le bon usage des passions (comme l'enthousiasme, le zèle, l'énergie) est à la base d'une vie féconde.

La mer a ses dangers : raz de marées, tempêtes, récifs cachés, côtes inhospitalières, courants qui font dériver, vagues traîtresses. Mais cela est peu de chose au regard des services qu'elle rend, tant pour l'équilibre du climat que par les échanges internationaux qu'elle favorise. La mer unit encore plus qu'elle ne sépare : et, comme on l'a dit, celui qui possède le trident de Neptune (l'empire des mers) devient le maître de l'univers.

Ne médions donc ni de la mer ni des passions, que nous pouvons dominer par la force de la volonté surélevée par la grâce, les vertus et les dons, et diriger par la raison éclairée par la foi, nantie de la vertu de prudence et des dons de conseil et de science.

« Je suis maître de moi comme de l'univers », s'écrie l'empereur des Romains par la bouche du poète. Mais nous ne serons « maîtres à bord » chez nous qu'après Dieu et avec son secours. Recourons au Dieu Créateur et à Jésus le maître des eaux soulevées et du vent déchaîné, pour qu'ils calment les tempêtes de notre nature impressionnable ou de notre cœur révolté.

### III. — LE FOISONNEMENT DE LA VIE

**D**IEU aime la vie et la répand avec surabondance. Il fait pulluler les eaux de poissons, remplit le ciel d'oiseaux, diversifie les animaux sur la terre, crée l'homme et la femme en leur donnant l'ordre de se multiplier et de remplir le monde de leur descendance souveraine (Gen. I).

Il ne s'agit plus maintenant de séparation ni de victoire à remporter, mais de la mise en œuvre du trésor de la vie et de son expansion.

Ici encore le passage du plan matériel (la vie du corps) au plan spirituel et moral (la vie de l'âme, de l'esprit et du cœur) est des plus naturels. Aussi bien saint Jean a-t-il fortement marqué les relations de la lumière avec la vie (I, 4 ; VIII, 12), et dans son langage le mot « *vie* » a-t-il pris une importance comparable à celui de « *royaume* » dans les autres évangiles. Comme l'œuvre de la création aboutit à la vie, ainsi la mission rédemptrice de Jésus a pour but de procurer la vie surnaturelle : « *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique : afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais possède la vie éternelle* » (Jean, III, 15-16).

Le qualificatif d'*éternelle* ne doit pas nous tromper : car, selon l'apôtre bien-aimé, c'est dès ici-bas que la vie éternelle est commencée, par la grâce qui est le germe de la gloire. La vie éternelle jaillit déjà en nous, comme une source cachée dans les profondeurs secrètes de notre âme (Jean, IV, 13-14). Il n'est que de la laisser irriguer toutes nos activités pour que notre âme devienne un paradis de Dieu.

L'enseignement du Christ rejoint celui des prophètes et, une fois de plus nous ramène au récit des origines, dans la Genèse (II), là où est décrit le jardin d'Eden, que nous appelons le paradis terrestre. Celui-ci, largement arrosé par des eaux fertilisantes, est l'oasis privilégiée où les arbres de Dieu répandent une ombre bienfaisante : c'est en ce lieu que l'on jouit de l'intimité divine.

Les prophètes ont volontiers comparé l'âme du juste à ce jardin fertile où Dieu réside et où l'homme trouve sa joie. Le psalmiste (Ps. I) a dépeint le fidèle serviteur de Dieu sous les traits de l'arbre dont les racines baignent dans l'eau, dont le feuillage reste toujours vert, et qui produit son fruit en son temps. Le fruit, c'est le résultat vers lequel tendent les énergies de la plante et c'est aussi la promesse de la continuité, car la graine est dans le fruit comme un germe de vie.

Aussi est-il assez naturel que l'apôtre, en opposant ce qu'il appelle « *la chair* » à l'esprit, distingue les fruits de la chair (impureté, irréligion, colère et gourmandise) des fruits de l'esprit (Gal., V, 19-23). Son énumération, qui n'entend être ni systématique ni complète, signale des attitudes spirituelles qui perfectionnent l'âme en elle-même (amour, joie, paix, patience, longanimité), par rapport au prochain (bonté, bénignité, douceur, fidélité) ou par rapport à ses passions (modestie, continence, chasteté).

Il est évident que là ne se bornent pas les manifestations de la vie surnaturelle en nous. C'est toute l'activité du chrétien, surnaturalisée par les vertus et les dons, qui doit être ici considérée.

Qu'il retienne les deux consignes du Dieu créateur : « *Croissez et multipliez-vous !* » Dans l'ordre de la vie spirituelle, cela se traduit par la double loi du progrès et du zèle. On n'a jamais atteint la plénitude de sa taille dans le Christ (Eph., III, 16 ; IV, 13), ni donné à son apostolat toutes ses possibilités de rayonnement.

Prenons garde de nous illusionner, au point de mériter ce reproche : « *Tu passes pour vivant, mais tu es mort... Si tu ne deviens vigilant, j'arriverai comme un voleur et tu ne pourras savoir à quelle heure je te surprendrai* » (Apoc., III, 1-3). Mais si nous vivons, nous bénéficierons de la promesse du Seigneur : « *Au vainqueur je donnerai à manger du fruit de l'arbre de vie qui se trouve dans le paradis de Dieu* » (Apoc., II, 7).

Louis SOUBIGOU.

us

---

La brochure sur « L'ABBAYE DE LANDEVENNEC », par Pierre de la Haye, Editions Jos Le Doaré, est toujours en vente au prix de 350 francs.

---

## avis à nos lecteurs

Nous remercions vivement nos abonnés qui, en grande majorité, ont réglé leur abonnement pour 1959. Beaucoup d'entre eux, jugeant notre prix de 350 francs hors de saison, dans les circonstances actuelles, ont tenu à verser le montant de l'abonnement de soutien, ou même à arrondir à 1.000 francs. Merci à ceux qui ont bien voulu nous adresser des exemplaires de PAX de janvier 1958 que nous recherchions.

Les retardataires pour 1959... et 1958 pourront utiliser notre C.C.P., Rennes 1145-34, H. GOUGAY, abbaye Saint-Guénolé, Landévennec, par Argol (Finistère), en précisant l'objet de leur versement, même si une lettre d'explication suit.

En cas de changement d'adresse, nos abonnés voudront bien nous rappeler également leur adresse précédente.

### visite aux religieux du monastère

Ces visites étant réglementées conformément à l'usage monastique, on voudra bien normalement, avant de se présenter au parloir, s'assurer (de préférence par lettre) de la possibilité de l'entretien désiré.

### horaire des offices

Sur semaine : Messe chantée à 9 heures, Vêpres à 18 h. 30 ; les dimanches et fêtes : Messe solennelle à 10 heures, Vêpres à 18 h. 15.

### accès au monastère

Les lignes de Cars venant soit de Brest (lignes de Camaret et de la Pointe du Raz) soit de Quimper (correspondance à Argol) comportent un arrêt au « Poteau de Landévennec » à 6 kms de l'abbaye.

Le Car POSTIC, de Landévennec (Téléphone : 11) assure la correspondance aller et retour, avec les Vapeurs Brestois au FRET, tous les lundis, jeudis (sauf le premier jeudi de chaque mois) et samedi.

## LA BRETAGNE BÉNÉDICTINE

# L'ABBAYE SAINT-MELAINE DE RENNES



Nous remercions bien vivement Monsieur Gildas Bernard, archiviste départemental de l'Aube, de nous avoir donné la primeur de sa remarquable thèse d'Archiviste-paléographe sur l'Abbaye Saint-Melaine, dont nous espérons la publication intégrale. Une carte sommaire des Prieurés ayant dépendu du monastère aidera nos lecteurs à se rendre compte de l'importance de l'abbaye rennaise. Nous avons dû simplifier la liste des Abbés, pour ce qui est des dates.

## I

### SAINT MELAINE

MELAINE vécut à l'époque de Clovis dont il fut un des conseillers. Né à Platz, aujourd'hui Brain, il y fonda un monastère, puis, élu à l'évêché de Rennes, il passa une vie exemplaire, soulageant la misère des pauvres et rendant la justice. En 511 il participait au concile d'Orléans auquel les moines de l'Ouest de la France lui attribuent un rôle de premier plan. A sa mort son corps, déposé dans une barque, serait venu échouer à Rennes, où il fut enterré dans le cimetière gallo-romain, à peu près sous l'actuel dépôt des archives départementales, sur le terrain qui devait être celui de l'abbaye.

*Saint Melaine* mourut entre 529 et 549, mais il n'avait pas fondé le monastère qui portera son nom. Grégoire de Tours († 594) nous apprend qu'un sanctuaire avait été élevé sur son tombeau et qu'il fut ravagé par le feu. Le corps du saint fut sauvé par miracle. Un nouvel édifice fut consacré par *Durioterus*, évêque de Rennes, le 15 mai 630, et peu après les reliques du saint furent rapportées de la cathédrale.

Le fondateur même de l'abbaye semble avoir été saint *Patern*, ami de saint Melaine. Il aurait fondé le monastère vers 550 sur l'emplacement du tombeau de son ami. Sur la règle du monastère nous ne savons rien. Peut-être suivait-il la règle de saint Colomban ? Plus probablement celle de saint Benoît, car saint Maur s'était établi en 543 à Glanfeuil en Anjou, et la règle de saint Benoît qu'il appliqua rayonna rapidement.

#### LES NORMANDS. LA RÉFORME DU MONASTÈRE

C'est sous l'abbatit de l'abbé *Jean* que Paquisten et Gurvand se disputèrent le duché de Bretagne. Paquisten fit appel aux Normands et Gurvand les défit près de Rennes en 874. Les Normands se réfugièrent à Saint-Melaine où ils se retranchèrent. Ils en sortirent la nuit suivante pour rejoindre leurs drakars sur la Vilaine. Ce ne fut sans doute pas sans mettre à sac l'abbaye.

Les moines cependant ne furent pas immédiatement. Leur abbé Jean fut choisi pour gouverner l'église de Dol en 880. Il alla même à Rome pour recevoir le pallium, ce dont nous reparlerons, mais le pape Jean VIII différa la cérémonie et l'abbé mourut sans l'avoir reçu.

La chronique du Mont Saint-Michel place le départ des reliques de l'abbaye en 920, date à laquelle les Normands se rendirent maîtres de la Bretagne. Quelques jours après ils ruinaient le monastère, qui resta dans ce triste état jusqu'en 937, année où Alain Barbe Torte, fils de Matuedoe, comte de Poher et d'une fille d'Alain le Grand, revint d'Angleterre avec les Bretons et chassa définitivement les Normands de Bretagne.

Lorsqu'un peu plus tard, en 965, le duc de Normandie Richard II fonda le monastère du Mont Saint-Michel, il fit appel à des moines de Saint-Melaine ainsi qu'à des moines normands. C'est donc que l'abbaye, relevée de ses ruines, prospérait, et essaimait.

En 1054 il ne restait plus qu'un seul moine à l'abbaye. L'abbé Thibaud et son fils Triscan, tous deux abbés de Saint-Melaine, avaient ruiné moralement le monastère. Il appartient aux princes bretons de redresser celui-ci comme d'autres. Alain III avait relevé l'abbaye de Saint-Jacut et celle de Gaël, dont il avait transféré le siège à Saint-Méen. Il avait fondé l'abbaye Saint-Georges de Rennes et fait de sa sœur Adèle la première abbesse. En 1023 le comte de Cornouailles, Alain Canhiart, fondait également Sainte-Croix de Quimperlé. Geofroi le Batard tourna ses regards vers l'abbaye Saint-Florent de Saumur pour réformer celle de Saint-Melaine. Le frère *Even*, renommé pour sa piété, fut alors détaché de ce monastère et mis à la tête de l'abbaye rennaise.

Son abbatit devait durer 23 ans, pendant lesquels il acheva sans doute l'abbaye. Il fit également rentrer les reliques de saint Melaine qui avaient échoué à Reims, après être passées par Preuilly, à la suite des invasions normandes. Il créa la bibliothèque du monastère. L'abbaye comprenait plus de cent moines. Elle allait essaimer. On lui confia des paroisses. Elle reçut sans tarder les prieurés de Châteaugiron, Châtaudren, Guingamp, Hédé, Lamballe, Moncontour, Morlaix et Vitré; liste à laquelle bien d'autres devaient s'ajouter par la suite.

#### LA BRETAGNE ET LE PALLIUM (1076)

Le pallium est l'insigne des archevêques, et n'est que rarement accordé à un évêque. Or la Bretagne avait toujours dépendu de l'archevêque de Tours. Nous avons vu que l'abbé Jean, élu au siège de Dol, n'avait pu recevoir le pallium. Il était réservé à *Even* de recueillir ce droit. Parti pour accompagner à Rome un chanoine du nom d'Hilduin élu au siège de Dol, *Even* se vit nommer évêque à sa place, Hilduin s'étant récusé au dernier moment. Il y a là tout d'abord l'un des trois seuls cas de nomination directe d'un évêque par le Saint-Siège au XI<sup>e</sup> siècle, un autre cas étant encore réservé à la Bretagne : la nomination d'Airard de Nantes en 1049. *Even* reçut le pallium, mais ce droit lui fut aussitôt contesté par l'archevêque de Tours, et Grégoire VII répondit que les nécessités l'avaient obligé à agir ainsi, mais qu'il n'avait pas pour cela diminué les droits de l'archevêque. Le pape promit de mettre fin à cette situation. Un concile fut tenu à Rome pour examiner l'affaire. *Even* dut s'y rendre et, de bonne foi, crut pouvoir invoquer les pièces restées à Dol. Un concile fut donc assemblé à Saintes en 1080. *Even* gardant un profond silence sur les raisons de son adversaire, un clerc de son église produisit la lettre du pape Adrien à Sunesminus, évêque de Dol, avec la clause du pallium. Les pères du concile demandant à *Even* ce qu'il pensait de cette clause, l'évêque répondit de bonne foi que la clause lui paraissait suspecte. Sur cet aveu sincère le concile déclara que les évêques de Bretagne étaient suffragants de Tours. Malgré cela l'affaire de l'archevêché de Dol devait traîner jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

#### LA GUERRE DE CENT ANS. LES SIÈGES DE RENNES

Après plusieurs siècles sans histoire et sans doute de vie spirituelle profonde pour l'abbaye, les grandes chevauchées des capitaines anglais, français et bretons devaient à nouveau ruiner le monastère. Celui-ci situé hors les murs de la ville. Il ne pouvait être question de le laisser servir d'abri aux assiégeants.

Le 4 décembre 1341, l'évêque de Rennes Guillaume partait pour Rome et chargeait l'abbé *Nicolas de Tréal* d'assurer la marche du diocèse en compagnie de deux autres dignitaires ecclésiastiques. L'année suivante, l'abbé voyait détruire son monastère sur ordre du capitaine Georges Cadoudal, qui faisait mettre le feu aux faubourgs afin de pourvoir aux nécessités de la défense. Au commencement de mai la ville se rendit à Charles de Blois.

Les religieux achetèrent quelques maisons, rue du Four du Chapitre, près de la chapelle Saint-Melaine, pour s'y retirer en cas de siège. Ils ne devaient revendre ces bâtiments qu'en 1614.

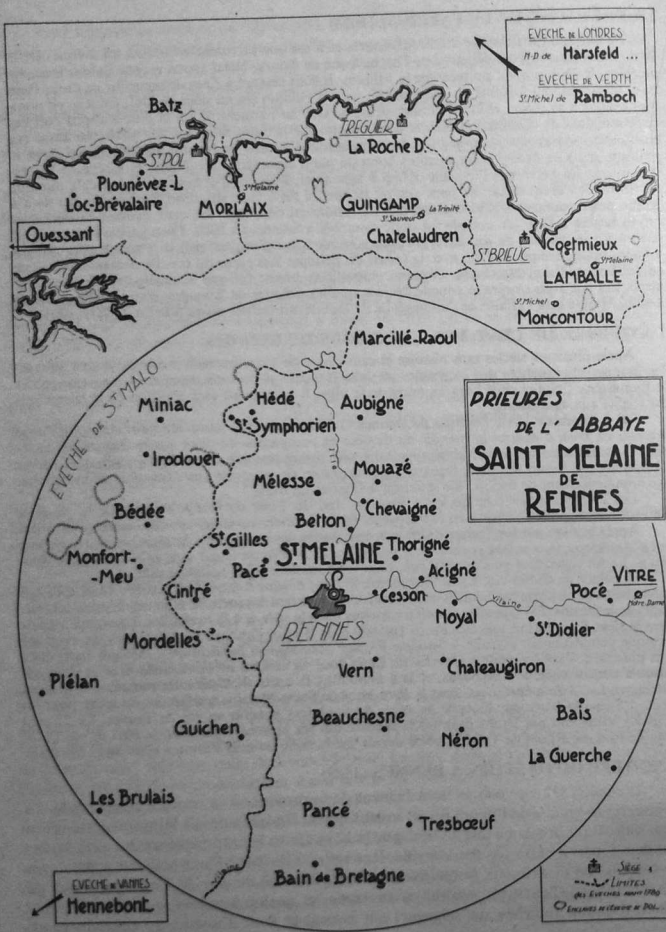
Après le siège par les Français vint la même année le siège par les Anglais : « *et chevaucha le roi d'Angleterre tous ardens et essilans le pays d'un lès et d'autre et fist tant qu'il vint devant Rennes* ». Le roi cependant ne s'attarda pas, mais le monastère fut à nouveau pillé.

Le prince de Galles vint à son tour mettre le siège devant Rennes le 2 octobre 1356. Ce siège mémorable dura jusqu'au 5 juillet 1357, neuf mois pendant lesquels la ville eut à subir les horreurs de la famine. Du Guesclin réussit à pénétrer dans la ville et à la ravitailler. Lorsque l'anglais leva le siège il emportait une rançon de 100 000 écus d'or et l'abbaye de Saint-Melaine avait été presque complètement détruite « *Maxime propter obsessionem inimicorum* ». Malgré tout, deux ans plus tard, l'abbé prêtait à Charles de Blois pour sa rançon de la vaiselle d'or et d'argent jusqu'à concurrence de 2 000 écus, et le 4 avril 1381 le traité de Guérande ramenait la paix en Bretagne. Le 18 du même mois, *Jean le Bart*, abbé de Saint-Melaine scellait de son sceau pour les gens d'Eglise la lettre par laquelle les états demandaient pardon au roi de France. Le 22 mai Charles VI agréait par lettres patentes la requête qui fut présentée par Jean le Bart et par l'évêque de Rennes, Raoul de Tréal. L'abbé devait par la suite devenir l'un des conseillers des ducs.

#### L'ENTRÉE DU DAUPHIN A RENNES (1532)

L'année 1532 vit voter le rattachement de la province à la couronne de France. Le 9 août les habitants de Rennes furent avertis que le Dauphin devait faire son entrée dans leur ville. Il fut proclamé duc de Bretagne le 12 et arriva le jour même sur les onze heures du matin mais n'entra pas dans la ville. Il se retira à l'abbaye Saint-Melaine, y dina avec le cardinal de Grammont, le marquis du Pont, fils aîné du duc de Lorraine, le sire de Châteaubriand, lieutenant général en Bretagne, et quelques autres seigneurs. Après le dîner, il donna audience aux seigneurs qui avaient le droit d'assister au couronnement.





Le lendemain, 13 août, on dressa à la porte de l'abbaye un grand théâtre décoré de tapisseries en or et en soie, sur lequel le Dauphin se plaça dans un fauteuil de velours vert, accompagné des premiers de sa Cour. Il assista d'abord au défilé des troupes, puis du clergé. Les religieux de Saint-Melaine portèrent leurs reliques. Puis vinrent les officiers municipaux, le Chapitre de la Cathédrale et différents hauts personnages. Monté alors à cheval, le duc pénétra à leur suite dans la ville. L'abbaye avait dû au fait qu'elle était située hors les murs le privilège d'héberger le Dauphin.

## II

### LA COMMENDE (1501-1770)

LES abbayes attirant les donations avaient tendance à s'enrichir. Il était tentant pour les rois, les princes et les papes d'en distribuer les revenus à un laïc ou à un clerc ne faisant pas partie du monastère, mais qui prit le titre d'abbé. C'est le régime de la commende. L'abbé était dit commendataire. Il partageait les revenus avec les moines, qui spirituellement étaient dirigés par un prieur.

C'est en 1448 que pour la première fois, le pape voulut imposer à l'abbaye son candidat, le cardinal d'Estouteville. Les moines tinrent bon et lui préférèrent *Mathurin de Lyonnais*, un moine breton. En 1486, d'accord avec le duc de Bretagne, le pape parvint à faire abbé *Pierre de Foix*, beau-frère de François II, mais quatre ans plus tard, ce que le duc de Bretagne avait accepté en faveur d'un membre de sa famille, la duchesse Anne ne l'accepta pas en faveur d'un neveu d'Innocent VIII, le cardinal de Saint-Anastase. Elle préféra l'élu des moines, *Olivier de Broons*. A la mort de celui-ci la commende s'établit définitivement dans l'abbaye.

### LA RÉFORME DE SAINT-MAUR (1627)

Suivant en cela l'exemple des abbés commendataires, les prieurs et les religieux virent avant tout dans l'abbaye une source de revenus. A Saint-Melaine, ils obligeaient même les novices à leur faire des présents en argent le jour de leur profession. Les offices étaient négligés. Des religieux désireux d'appliquer la règle finirent par porter plainte auprès du parlement.

La Congrégation de Saint-Vanne s'était formée en Lorraine vers 1600 pour propager la réforme des monastères. Elle avait pénétré en France au collège de Cluny, où Dom Besnard la fit entrer en 1613. Dès lors, d'année en année, elle allait gagner les abbayes de France, mais le roi ne voulant pas que les monastères bénédictins de France dépendent d'une province étrangère, la Lorraine, les religieux de Saint-Vanne, ne songeant qu'à Dieu, acceptèrent volontiers la formation d'une congrégation française séparée de la leur. Ce fut la Congrégation de Saint-Maur, détachée en 1618.

En Bretagne même, il existait une troisième congrégation, la Société de Bretagne, qui s'était introduite en 1604 au monastère de Lehon, au Tronchet en 1607, où les réformateurs furent reçus à coups de fusil, à Lanténac en 1610, à Landevennec en 1616 ; à la Chaume, près de Machecoul, en 1618 et à Redon la même année.

Les religieux de Saint-Melaine, après avoir refusé d'entrer dans la Société de Bretagne, malgré un concordat passé entre cette Société et l'évêque de Rennes, Pierre Cornulier, acceptèrent la réforme de la Congrégation de Saint-Maur (1627). L'année suivante, la Société de Bretagne, estimant n'avoir pas assez de religieux, demandait son rattachement.

ment à la congrégation de Saint-Maur, ce qui fut fait par une bulle d'Urbain VIII du 8 septembre 1628, en même temps qu'était introduit à Rome le procès de canonisation de Dom Noël Mars, premier supérieur de la Société.

#### LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ABBAYE (1740-1789)

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la cathédrale de Rennes s'effondrait. Il fallait soit réparer, soit changer d'édifice. Il fut question de la transférer à Saint-Melaine en 1740 et à nouveau en 1770. Seule la ténacité des moines empêcha l'opération. « *Les dames*, dit dom Morice, *souhaitaient passionnément la réalisation de cette œuvre pour pouvoir se promener librement dans le Thabor* » qui était le jardin de l'abbaye. Cette même année 1770 vit rattacher la messe abbatiale à l'évêché. L'évêque vint s'établir dans le palais abbatial, où il resta jusqu'à la révolution.

Les beaux jours de l'abbaye étaient finis. D'une centaine à l'époque d'Even, les moines n'étaient plus que 14 à la veille du rattachement à la Congrégation de Saint-Maur (vingt cinq professions de 1600 à 1627). Les religieux de Saint-Maur étaient entrés dans le monastère au nombre de onze, chiffre qu'ils atteignaient encore en 1789 (sept prêtres, un diacre et trois novices). Sept d'entre eux, dont deux des novices ordonnés prêtres par l'évêque constitutionnel, prêtèrent serment. L'un d'eux, dom Gandon, faillit être massacré par les chouans. Les quatre restés fidèles, dont le diacre et un novice, durent évacuer le monastère le 1<sup>er</sup> avril 1791, cédant la place à Le Coz, l'évêque constitutionnel, qui s'installait le 17 avril dans l'abbatiale, finalement transformée en cathédrale. Le R.P. Quinquet mourut de vieillesse en 1793. Dom Mathieu Le Go fut par la suite enfermé à Saint-Melaine, transformée en prison. Déporté à Jersey, il mourra curé de Saint-Melaine, en juillet 1825. Il eut ainsi le bonheur de continuer à desservir l'église où il avait vécu comme religieux. Dom J.B.E. Debroise, diacre, ordonné prêtre en 1791, enfermé de prisons en prisons, mourut doyen du Chapitre de la Cathédrale, en 1859, âgé de 94 ans. On ignore ce que devint dom Trinité Gaultier qui fut enfermé à Saint-Melaine et déporté à Jersey.

#### L'ÉGLISE ET LES BATIMENTS DE L'ABBAYE

Le duc Alain III (1008-1040) avait fondé le monastère de femmes de Saint-Georges en 1018 et 1032. Il voulut également relever le monastère d'hommes ruiné par les Normands et le releva sur un plan analogue à celui de Saint-Georges. De cette époque semblent dater les parties les plus anciennes de la construction : 1) 22 chapiteaux du cloître conservés au musée ; 2) la porte située sous la tour Ouest ; 3) le carré du transept ; 4) les quatre arcs outrepassés des bas côtés ; 5) le transept Nord moins la fenêtre gothique située dans le mur Est ; 6) les murs Est et Ouest du transept Sud ; 7) les deux travées occidentales de la nef.

Après les démolitions de la guerre de cent ans, il fallut réparer l'édifice. En 1375, du Guesclin, connétable et capitaine de Saint-Aubin du Cormier, autorisait l'abbaye à prendre du bois dans les forêts de Rennes et de Saint-Aubin du Cormier, pour réparer l'église. Les moines refirent sans doute le chœur et dressèrent dans la nef les travées gothiques, qu'ils raccorderent tant bien que mal à la partie romane, et qui ne supportèrent jamais qu'une voûte de bois.

La tour lanterne, qui surmontait le carré du transept, s'était sans doute effondrée dès avant la réparation. Au début du siècle suivant, la tour occidentale s'effondrait à son tour, puisqu'en 1434, il est question de la refaire. En 1480, le duc apporte encore son aide financière à la réfection d'un clocher. En 1638, les religieux le démolirent d'eux mêmes, pour le refaire à neuf.

Les réparations entreprises par la Congrégation de Saint-Maur furent ruinées par l'incendie du 18 mars 1665. Cinq ans plus tard, l'abbé Jean d'Estrades entreprit la réédification des bâtiments. Il construisit le cloître, dont il subsiste aujourd'hui une partie et acheva la tour commencée en 1638, la surmontant d'un petit étage attique sur plan octogonal ; puis il construisit le palais abbatial, devenu aujourd'hui la faculté de droit.

## Les abbés de S. Melaine

1. Herluin.
2. Bertulphe, en 644.
3. Etienne.
4. Ambrichon, 830.
5. Jean, évêque de Dol, 880.
6. Thibaud.
7. Triscan.
8. Alfred.
9. Tendon, avant 1029.
10. Rimarin, en 1050.
11. Jean II, en 1054.
12. Even, 1058-1081.
13. Gervais, 1081-1109.
14. Hervé de Saint Paul, 1109-1015.
15. Raoul 1<sup>er</sup>, + 1116.
16. Donval, évêque d'Aleth, 1116-1120.
17. Raoul II, 1120-1126.
18. Hervé II, 1126-1145.
19. Guillaume d'Orval, 1148.
20. Guillaume Chalopin, 1161.
21. Guillaume Privé, 1162-1180.
22. Mathelin Privé, en 1182.
23. Gervais II, 1182-1188.
24. Guillaume Privé, dit Fergent, en 1188.
25. Geoffroi de Nioisel, 1191.
26. Geoffroi de Chauvigné.
27. Pierre de Mélesse.
28. Robert Tacherel.
29. Geoffroi de Saint-Elect.
30. Mathieu des Ruisseaux, 1240.
31. Alain de Moncontour, 1254-1257.
32. Hervé de Launay, 1257 et 1272.
33. Guillaume Vidois (?).
34. Etienne Honoré, 1279 et 1294.
35. Michel de Fourmouil, 1299.
36. Nicolas de Bréal, 1338-1352.
37. Jean le Bart, 1352-1391.
38. Guillaume Glé, 1391-1398.
39. Jean Rouxel, 1398-1402.
40. Pierre de la Morinaye, 1402-1422.
41. Mathieu Bertrand, 1422-1448.
42. Mathurin le Lyonnais, 1448-1474.
43. Jean le Lyonnais, 1474-1486.
44. Pierre de Foix, 1486-1490.
45. Olivier de Broons, 1490-1500.
46. Robert Guibé, 1501-1513.
47. Laurent Pucci, 1513-1516.
48. Noël du Margat, 1516-1523.
49. François Chauveau, 1523-1532.
50. René Boursault de Montejean, 1532-1549.
51. Payen le Sueur d'Ecquetot, 1549-1551.
52. Etienne Martel de Bacqueville, 1551-1560.
53. Arthur de Cossé, 1560-1570.
54. François le Roux, 1570-1572.
55. Etienne le Proust, 1572-1574 ?
56. Mathurin de Montalais, 1575-1603.
57. Octave de Bellegarde, 1603.
58. Pierre du Lyon, sgr de la Cave, 1603-1636.
59. Louis de Nogaret de la Valette, 1637-1639.
60. Thomas Isnard de Castello, 1639-1659.
61. Jules Paul de Lionne, 1659-1670.
62. Jean d'Estrades, 1670-1685.
63. Jean François d'Estrades, 1685-1715.
64. Michel de la Roche, 1716-1724.
65. Martin du Bellay, 1725-1770.

Gildas BERNARD.

# HISTOIRE DU ROYAL MONASTÈRE DE S. QUENNOLE DE LANDÉVENNEC

Par Fr. Noël Mars, 1648

## CHAPITRE TROISIÈME

### SECTION IV

#### Notes sur la section précédente

L'histoire rapportée dans la section précédente a été tirée de René Benoist en sa légende des saints, laquelle il rapporte le premier novembre, jour dédié à l'honneur de S. Salaun. Le Rd Père Albert, dominiquin, la rapporte en son histoire de la fondation de notre Dame de Foll-coat, lequel dict l'avoir prise de René Benoist. Ce que je ne puis croire. Premièrement, à raison qu'il dict que ce *Salaun* a vescu proche Lesneven et y a esté enterré, ce qui répugne manifestement à René Benoist, comme venez de voir. Ne dit-il pas qu'il n'y a que demie lieue de Landévennec au lieu où vivoit cet innocent ? Or c'est chose certaine qu'il y a huit lieues de Landévennec à Les-neven.

Secolement, comment est-ce que *Dom Jean de Saint-Guesnou* ait quitté son monastère pour voir les actions journalières de ce s. homme à Les-neven et passé un trait de mer qui est assez difficile ?

Troisièmement, que nous signifie l'étymologie de *FOLL-COAT* sinon la vérité de mon dire, car coat en bas breton signifie bois, et foll, fol, comme qui diroit: le bois du fol. Or, c'est chose certaine qu'encore aprésent il y a un beau bois taillis où nous assurons que cette histoire c'est passée, lequel on appelle le bois de Lampigou, et qu'il n'y en a point à Notre-Dame de Foll-coat en Les-neven.

Mais l'on dira : d'où vient donc la grande dévotion de notre-Dame de Foll-coat en Léon, si ce n'est que toutes ces choses s'y sont passées ? A quoy je réponds : Premièrement, que les dévotions sont où il plaist à Dieu, et qu'ayant voulu honorer sa mère plustost en ce lieu qu'en un autre, il n'en faut demander

autre raison. Deuxièmement, que ce lieu estant celuy de la naissance de cet innocent et que les saints ayant de l'affection pour leur patrie, cela soit la cause du prodige que l'on voit en ce lieu, ce qui n'empesche pas qu'il n'y ait eu aussy de grands miracles au lieu où a vescu ce saint homme. Et que la raison pour quoy nostre Foll-coat n'a tant esté honoré des ducs de Bretagne comme l'autre qui est en Léon, çà esté à cause de sa situation qui est très incommode, comme au contraire l'autre est très belle et en un plat pais.

La dévotion de Notre-Dame de Foll-coat en Léon commença selon le Père Albert l'an 1365, lorsque le duc Jean, conte de Monfort, fit jetter les fondements de la renommée chapelle de Notre-Dame de Foll-coat en Léon. Il ne put la faire parachever (à cause des guerres qu'il eut avec Charles de Blois) que l'an 1429. Pour celle qui est proche Landévennec, elle fut édifïée environ l'an 1360 par l'abbé Jean de Saint-Guesnou au temps de la mort de S. Salaun et ce dans le bois de Lampigou à demie lieue de Landévennec : cette église fut bastie fort petite (comme l'on a veu par ses fondements), à sçavoir de vingt pieds en longueur et quatorze en largeur, laquelle fut ruinée durant les guerres civiles. Je diray en son lieu comme par la dévotion du peuple et zèle du Rd Père en Dieu *messire Pierre tanguy*, présent abbé de ce monastère, elle a esté remise sus pieds. Pour le présent il suffit de sçavoir que nostre Seigneur a toujours conservé, de temps en temps, la dévotion de ce lieu, car, quoy que la chapelle fut ruinée, toutes-fois l'on n'a délaissé de visiter ce lieu.



N.-D. du Folgoat, Chapelle de Landévennec

Photo JOS

### SECTION V

#### Ce qui s'est passé à Landévennec depuis 1360 jusqu'à 1524

Environ l'an 1385, les Anglois estant venus faire lever le siège de Brest aux Bretons, ils poursuivirent leur pointe, ravageant et pillant le plat pais des environs. L'abbaye de Landévennec ne fut pas espargnée, car elle fut pillée entièrement et toutes ses chartres enlevées: en effect, on ne trouve point durant ce temps-là, si ce ne sont celles qui sont dans le cartulaire de la mesme abbaye. Environ l'an 1480, le monastère de Landévennec fut derechef pillé par ceux du pays, de quoy l'abbé *Jean* ayant fait ses plaintes au pape Alexandre VI, il dépescha un bref à l'abbé de Doulas pour ful-

miner à l'encontre de ceux qui avoient commis tels sacrilèges, comme vous pouvez voir par la bulle suivante :

Alexander episcopus, servus servorum. Dilectis filiis, abbati monasterii Beate Mariae de Doulas, Corisopitensis dioecesis, etc... Significaverunt nobis Dilecti filii Joannes abbas et conventus monasterii S. Winaldii de Landévennec, Ordinis S. Benedicti, Corisopitensis dioecesis, quod nonnulli iniquitatis filii (quos prorsus ignominia gravia damna ipsius et in dicti monasterii bonis nequitiae intulerunt et ad id faciendum auxilium, consilium et favorem dolose praestiterunt; nec non decimas, primitias, census, fructus, redditus, proventus, terras, domos, possessiones, hortos, campos, prata, pascuas, memora, sylvas, arbores, arborum fructus, ligna; postes, aquas, aquarum decursus, pisces, piscarias, molendina: cruces, calices, paramenta ecclesiastica; sanctorum reliquia, litteras authenticas, instrumenta prothocolia, quitancias, recognitiones, obligationes, titulos venditionum, emptiarum et concordia testamenta, memorabilia, contractus, scripturas publicas et privatas et alia documenta: syphos, taceas, gobolostannea, ferrea, argentea, aerea, cuprea, tatas, vasa aurea, argentea, laeneo; lectos, culcitra, coopertoria, tapotia, lintheamina, mappas, manutergia, discos, scutellas, candelas, pallas, patellas calvaria; mensas, schamna et alia donorum utensilia; equos, oves, boves, pecudes, vaccas, jumenta, vitulos, cuniculos, gallos, gallinas, accipitres, ardeas seu horonas, et alia animalia: vestes, tunicas, foduratus, mantellos, frocos, tramisias, et alia vestimenta, cum argenti monetati et non monetati, vini, bladi, frumenti, fabarum, pisorum, et aliorum leguminum; olei, ordi siliginis, lini, lanae, cerae, candelarum sinapia et aliarum rerum quantitates... etc...

Puis, sur la fin il est dict :

Datum Romae apud Sanctum Petrum, anno Incarnationis dominicae 1488, tertio nonas martii, pontificatus nostri septimo. (3)

L'on voit par cette bulle que le reste des meubles de l'abbaye fut enlevé par ceux du pays après que les Anglois eurent fait leur ravage, lequel ils continuèrent l'an 1520, car, après avoir ruiné la ville de Morlaix ils n'espargnèrent le plat pais et principalement les lieux sans defenses comme estoit l'abbaye de Landévennec. Enfin, adjoustez à ces malheurs la sécularisation de l'abbaye qui fut environ l'an 1524 et vous verrez que Dieu ne pouvoit pas, ce semble, la plus affliger.

## SECTION VI

## Ce qui s'est passé de 1524 jusqu'à 1600

Vous venez de voir l'abbaye de Landévennec dans un pauvre état, mais si vous la considérez dans cette centurie, vous verrez que ça été toute autre chose, car outre les guerres civiles qui furent par tout le royaume de France, et les aliénations qu'il fut nécessaire de faire pour le Roy, l'abbaye y souffrit beaucoup.

L'an 1565 un beau fleff dans la ville de Pont-Croix et paroisses voisines fut aliéné et vendu par les commissaires du Roy au seigneur de Rosmadec, Baron de Molac, du dict Pont-Croix pour un prix fort modique; mais le seigneur baron de Molac, et depuis marquis de Rosmadec, son fils, en fit bonne et grosse récompense à l'abbaye, comme je diray parlant de l'abbé Jean Briant. La maison de Belaire de Kemper fut aussy aliénée de ce temps, et l'an 1569 Landrévarzec et plusieurs villages en Edern. Mais ce qui fit plus de tort au monastère ce fut que, dès l'an 1570, le marquis de la Roche jouit de l'abbaye de Landévennec, et pour pallier son jeu avoit fait venir bulles de Rome en faveur d'un certain prestre nommé *Pierre Largan*. Vous seriez estonné combien l'abbaye pastit environ l'espace de trente et six ans qu'il jouit du revenu d'icelle: car plusieurs biens furent aliénés et vendus, partie au sieur de la Motte, président à Kemper, partie unie au bien du dict sieur de la Roche; tout le reste des chartres enlevé, les bois de haute futaye qui estoient encore de ce temps en Pen-forn abbatu, et les cloches vendues.

Tous les lieux réguliers furent laissez en ruine aussy bien que l'église; bref, estoit pitié que de voir ce monastère. Les premiers commissaires qui descendirent pour en voir les ruines firent leur rapport qu'il y avoit pour dix neuf mille livres de réparations. Toutes ces choses sont si véritables que l'on n'en peut douter.

Toutefois, pour confirmation de ces choses, je vous rapporteray l'extrait d'un procez verbal faict l'an 1597, le dix-neufiesme novembre, bien et dument garanti, dont en voylà la substance.

Il dict donc que certains commissaires estant venus pour faire procez verbal de l'abbaye, ils parlèrent à *messire Louis Lansulien*, abbé de la dicte abbaye, auquel, après que les commissaires luy eurent donné à connoistre l'effect de leur commission, ils l'interrogèrent, à quoy il respondit: que pour lors ils estoient cinq religieux prestres de la dicte abbaye et que depuis un an en ça il estoit mort deux autres, et que l'an mil cinq cent quatre vingt traise, le porte sacre de l'abbaye qui estoit d'or massif et les plus beaux ornemens qui y estoient pour l'office divin, furent emportez et ravagez avec les meubles de la dicte maison par des gens de guerre du sieur de Sourdeac, outre les garends qui estoient en un grand coffre, et au mois de janvier 1594 conduicts par un régiment de la Ligue, le conte de la Maignaine estant présent, logèrent en l'abbaye l'espace de trois jours, lesquels bruslèrent le reste des boisages qui restoient en la dicte abbaye, comme portes et fenestres, le reste des lettres demeurz après le premier ravage en la chambre basse de la dicte maison, nommée la chambre de S. Benoist, furent jettées la plus grande partie au feu et le reste sous les pieds des chevaux, etc...

Voylà la déposition de ce prétendu abbé, lequel espérant avoir l'abbaye par la faveur du marquis de la Roche disoit que tout le mal qui estoit survenu à l'abbaye, c'estoit par les gens de guerre. Tel estoit l'estat déplorable de l'abbaye de Landévennec sur la fin de ce siècle. Reste de voir ce qui est advenu dans le suivant.

## SECTION VII

## Ce qui s'est passé de 1600 jusqu'à 1616

Enfin, sans de saints religieux qui ont vescu à Landévennec, laissez de voir les misères et afflictions de leur ancienne demeure flechirent la divine bonté, comme il est croyable, à avoir pitié de ce saint lieu et de le remettre en son pristin estat. En effect, il inspira desfant Rd Père en Dieu, *messire Jean Briant*, de faire venir les Révérends Pères de la *Congrégation de Chasal Benoist*.

Le dict abbé estant allé à Paris pour certaines affaires et ayant esté à S. Germain des Prés (où ceux de la dict Congrégation estoient), il fit concordat avec eux et les fit venir en son abbaye. Cette Congrégation prit naissance au commencement de mil cinq cens, au monastère de Casal Benoist, duquel elle prit le nom; elle a subsisté en sa vigueur l'espace de cent ans. Plusieurs monastères s'aggrégèrent à cette Congrégation, comme S. Germain des Prés, S. Alire de Clermont, S. Sulpice de Bourge, Ste Colombe de Sens, S. Vincent du Mans et S. Martin de Séze, cinq desquels ont toujours eu pour abbez des religieux de la robbe. En fin cette Congrégation s'unit à celle de S. Maur, l'an 1635. Plusieurs religieux de la mesme Congrégation et mesme le Rd Père d'Yspres, religieux Bénédictin de la Congrégation de Valladol en Espagne, ayant parié avantageusement de cette Congrégation. J'estime que cela seroit

superflu de m'estendre sur ses louanges.

Pour donc venir à ce qui touche ce monastère, je diray que l'an 1613, le quartiesme may, fut donné obédience au Rd Père Roger, religieux de cette Congrégation, pour estre prieur de Landévennec. L'an 1614, les Révérends Père de cette Congrégation prirent possession de cette abbaye laquelle estant par trop esloignée de leurs monastères, et sachant qu'il y avoit dans la province de Bretagne des religieux réformez, ils persuadèrent au susdict abbé d'appeller ces bons religieux et les mettre en son abbaye. Et pour cet effect, l'an 1616, le Rd Père Adrien Barizel, dernier prieur de Landévennec, de la dicte Réforme, alla au Prieuré de Lehon, près Dinan, avec un chanoine de Kemper et monsieur de Basmoir, agent et receveur général de Monsieur l'abbé, auxquels il donna procure pour faire le Concordat avec ceux de la *Société de Bretagne*. Lesquels prirent possession de l'abbaye au mois de septembre de la mesme année.

Or, comme personne n'a escrit que c'estoit cette Société, je croy que cela ne rompra pas le fil de mon histoire si j'en fais icy une petite digression apportant brièvement tout ce qu'en est, réservant tout ce qui s'en pourroit dire dans l'histoire du Royal Prieuré de S. Magloire de Lehon où elle a pris sa naissance.

(1) Alexandre, Evêque. Serviteur des serviteurs de Dieu, aux bien-aimés fils, à l'abbé du monastère de la Bienheureuse Marie de Doulas, du diocèse de Quimper, etc...

Nos Bien-aimés fils, l'abbé Jean et la communauté du monastère de S. Guénolé de Landévennec, de l'Ordre de Saint-Benoît, du diocèse de Quimper, nous ont signifié que certains fils d'iniquité (qu'au surplus ils ne connaissons pas), ont porté, depuis un certain temps, par méchanceté, les plus graves dommages aux biens dudit monastère et ont donné à cet effet secours, conseil et encouragement.

L'objet de ces préjudices ce sont les dîmes, prémices, cens, fruits, rentes, produits, terres, maisons, possessions, jardins, champs, prés, paturages, bois, forêts, arbres, fruits des arbres, coupes de bois; ensuite: eaux, cours d'eau, poissons, viviers, moutons: croix, calices, patènes, missels, bréviaires, aubes et autres ornemens ecclésiastiques; reliques de saints, lettres d'authentiques, certificats, quittances, reconnaissances, obligations, titres de

vente, d'achats, copies de testaments, mémoires, contrats, écritures publiques et privées et autres documents; coupes, tasses, go-belets, vases d'or, d'argent, de bronze, de cuivre, d'étain, de fer, étoffes de lin et de laines; lits, matelas, couvertures, tapis, linges, serviettes, manuterges, plats, assiettes, chandelles, pales, plateaux, grandes coupes; tables, bancs et autres ustensiles des maisons; chevaux, brebis, veaux, bœufs, vaches, ju-chevaux, lapins, coqs, poules, faucons, hérons et autres animaux; habits, tuniques, habits de travail, manteaux; frocs, chemises et autres vêtements, avec de l'argent monnayé et non monnayé, du vin, du blé, du froment, des fèves, des pois et d'autres légumes; de l'huile, de l'orge, de la fleur de farine, du lin, de la laine, de la cire, du chanvre de chandelles, et des quantités d'autres choses... etc...

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur, 1498, le troisième des nones de mars, de notre Pontificat le septième.

## LA VIE AU MONASTÈRE

**A**L'ABBAYE, la vie suit son cours, au rythme régulier de la prière et du travail : un trimestre chargé de grâces diverses, illuminé par l'approche de Pâques.

Le travail manuel garde sa belle part dans nos soucis : il y a de quoi... il y aura toujours de quoi faire. Outre les travaux de la ferme, activés par ce printemps précoce que Dieu nous a fait, la remise en état du bois et des terres se poursuit, tandis que se reconstitue notre poulailler, une de nos entreprises de Kerbenéat.

Les ateliers, dont la construction avait été stoppée par le mauvais temps de la fin de 1958, ont pris leur forme définitive : un bâtiment rectangulaire de quarante-cinq mètres de longueur, aux lignes d'une rectitude utilitaire, relevées en bout par le discret mirador du transformateur de haute tension, accoté à un des pignons. En même temps la bibliothèque, logée tout au haut du bâtiment Ouest, avant de prendre sa place dans ce qui nous sert provisoirement d'oratoire, a reçu ses quelque 700 mètres de rayons : on se représente ce que cela a coûté de travail à nos Pères menuisiers, tant pour la confection des étagères que pour leur mise en place.

Notre oratoire s'orne d'une belle Madone polychrome du XV<sup>e</sup> siècle, qui nous a été bénévolement confiée. Elle préside ainsi, au fond du chœur sur une console de granit à la belle coquille d'or, à l'office des moines, tandis que la statue de saint Guénolé, don de Plougastel-Daoulas, a pris place à l'entrée, près du cloître.

**L**A part de l'esprit reste prépondérante, comme il sied, dans le travail régulier : cours, conférences de théologie, etc... Signalons, de plus, quelques ministères au-dehors, à la mesure de nos moyens bien limités, principalement dans des communautés religieuses, ou à l'occasion, dans quelques paroisses proches.

Nous avons eu surtout des services à rendre à l'intérieur du monastère, auprès de nos retraits, qui s'annoncent nombreux pour le jour où nous aurons enfin achevé de remettre en état notre ancien logis du Pénit, autrefois demeure du seigneur abbé commendataire ; l'intérieur avait souffert plus que nous le pensions du fait des dégâts de la dernière guerre. Nous avons pu donner asile à des marins du Groupe du Richelieu ou de l'Ecole Navale, aux lycéens et lycéennes de Brest, à des Jécistes de Quimper, et à divers retraitants particuliers. Certains nous ont fait la grâce de conférences très appréciées sur leur expérience religieuse ou apostolique, enrichissement pour le moine, dont la prière doit s'étendre à tous les horizons du monde des âmes.

Le R.P. Gardien, des Capucins de Roscoff, nous a entretenus de l'Inde, où il a milité si longtemps et tel Petit Frère de Jésus de la Fraternité de Concarneau, de la rude vie de marin-pêcheur du large. Le R.P. Urvoy a ramené notre attention sur l'Afrique Chrétienne (Missions de la Côte d'Ivoire, etc...), après la synthèse sur les problèmes, religieux et sociaux de l'Afrique Noire, par le R.P. Lintanff, O.P., M. l'abbé Lozac'hmeur nous a fait voir Moscou, Léninegrad.

**N**OS amis seront surtout heureux de prendre part à notre joie à l'occasion des événements proprement monastiques du nouveau Landévennec. La Saint-Guénolé, le 3 Mars, a été solennisée de notre mieux, encadrant la cérémonie de profession de notre frère Marc Simon, Notre Père Abbé souligna, dans son allocution, l'heureuse coïncidence de cette première profession depuis l'inauguration de l'Abbaye, en la fête même du patron du lieu et premier fondateur. Une fête de consécration monastique : « *Comment ne pas penser, au pareil moment, à l'offrande et à la prière que doit faire saint Guénolé quand il consacra à Dieu cette humble bâtisse qu'était son premier monastère ? A ce moment le regard du fondateur embrassa tous ceux qui étaient et qui devaient devenir ses fils. Sa prière enveloppa toutes les futures professions. Car il ne fonda son monastère que pour bâtir cet édifice spirituel qui, par l'offrande et la fidélité des âmes consacrées, deviendrait le temple vivant, le Temple saint de Dieu.* »

Le dimanche 1<sup>er</sup> mars Dom Guénaél Abiven et Dom Louis Cochou ont reçu le premier des Ordres mineurs, le second pour la fête de saint Benoît, premières étapes vers le sacerdoce, dont leur aîné, Dom Filibert Guernalec, est bien proche.

Frère Mathieu Cabon a pris officiellement l'habit monastique pour les premières vêpres de saint Joseph, le 18 mars. Puisse le protecteur attiré de nos frères nous adresser, sans tarder, quelque nouveau postulant pour prendre dignement la suite. Ce serait une grâce de choix en ces premières Pâques que nous fêtons dans l'antique monastère ressuscité.

## BIBLIOGRAPHIE

AR BIBL SANTEL : AVIEL SANK MARK Livret de 80 pages ronéotypées. Traduction de l'Evangile de saint Marc par M. l'abbé Le Clerc, recteur de Buhulien (C.D.N.). Notes de Maodez Giandour.

Le dernier fascicule paru d'une série de traductions de la Bible, qui comprend déjà les évangiles de s. Matthieu et de s. Jean et dans l'Ancien Testament le Livre de la Sagesse, l'Ecclésiaste, Abbias Joël, Jonas, Saint Marc, au style concret et direct, se prêtait particulièrement bien à une traduction en langue bretonne, directement d'après le texte grec ; elle a été rendue avec aisance et fidélité : une substantielle introduction et de courtes notes l'accompagnent. Prix : 400 francs, franco, chez Mademoiselle St-Gall de Pons, Louanec, par Perros-Guirec, C.C.P. Rennes 519.40.

L'abbé Guichou. « PSAUMES COMMENTÉS PAR LA BIBLE ». Collection « Esprit Liturgique » aux Editions du Cerf. Le troisième volume (Psaumes 101 à 150) vient de paraître, marqué par le même souci de « sérieux » et de piété qui ne fait plus qu'une étude : une méditation enrichissante. Nous lui souhaitons le même succès qu'aux tomes précédents.

LES CAHIERS MARIALS, publiés par les Pères Montfortains, 78, rue de la Tombe, Issore, Paris 14<sup>e</sup>, C.C.P. 1584-63, ont consacré un important numéro (Janvier-Février 1959) à « LA VIERGE MARIE ET LE RENOUVEAU FAMILIAL ».

Ce Cahier mérite d'être répandu dans les foyers fervents et chez les militants d'Action Catholique à cette heure où la famille « cellule de toute société » est, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Prix : 250 francs.  
Au-dessus de 10 exemplaires : remise de 10 %.  
— au dessus de 20 : 20 %.

Abbé Henri Poisson. VIE DE SAINT ARMEL.

A la demande de Monsieur l'abbé Boutet, recteur de Saint-Armel (I.-et-V.), l'auteur de l'excellente vie d'Yves Mahieuc, le saint évêque de Rennes, a esquisé une populaire biographie de saint Armel, en 50 pages avec illustrations. Ce bon saint, dont la popularité tient quelque peu à l'euphonie de son nom, gracieux prénom à meilleur titre que tel « Gaël » dont nous recherchons vainement l'origine, intéresse tous les diocésains bretons, tant par ses pérégrinations que par l'aire de son culte, qui s'étend sur tout l'Ouest de la France et jusqu'en Grande-Bretagne, comme il sied à un des fondateurs de l'Armorique chrétienne. L'auteur ne s'est point départi de son souci de vérifier soigneusement ses sources et de replacer cette figure un peu lointaine dans le cadre de l'histoire de son temps : érudits comme humbles dévots de nos saints trouveront profit à la lecture de cet opuscule.

M. l'abbé Poisson, nous annonce la prochaine parution d'une VIE DE L'ABBE PIERRE LECHVHIEN, recteur de Quemper-Guzennec (C.-du-N.) « exécuté » à la faveur de la Libération dans des circonstances particulièrement odieuses. Ce volume de 128 pages, illustré de nombreux documents photographiques, est préfacé par Monseigneur Le Bellec, évêque de Vanves, compatriote du disparu. En vente au prix

de 660 francs, 60 francs de port, chez l'auteur, 22, rue Saint-Louis, Rennes, C.C.P. 83-07.

Le Chanoine Falchun a condensé, en une vingtaine de pages à l'usage des lecteurs de la revue « ORBS », Bulletin International de Documentation Linguistique (Louvain 1958, tome VII, N° 2), le meilleur de ses études pratiques sur « LA SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE ». Il expose l'état actuel des dialectes et de leur aire d'expansion en fonction des renseignements fournis par l'Atlas Linguistique de Basse-Bretagne de P. Le Roux, étayés de cartes diverses des zones d'influence de centres, dont le principal est Carhaix.

La régression actuelle du breton, jusque dans les campagnes, s'explique par les brassages de population, conséquences des deux dernières guerres, par les déplacements nécessités par le travail, de même par l'influence des estivants et, venant de haut, l'interdiction de l'emploi du breton dans les écoles publiques. On est revenu de cet ostracisme, mais l'auteur insiste sur la pression énorme exercée par les facteurs économiques en faveur du français, langue des relations. Il conclut qu'il ne reste qu'une chance de survie du breton, dans une Basse-Bretagne résolument bilingue, à savoir : le mouvement actuel de réduction du travail au profit des loisirs dont peut largement profiter les langues locales, en réaction contre une désastreuse uniformité dans un monde en pleine évolution.

Docteur Louis Du Jardin. Matériaux pour servir à l'histoire de la Langue Bretonne. « LES GUEVRES DU PERE MAUNOIR », étude ronéotypée, grand format, limitée à 200 exemplaires, non mise en librairie.

Les cellistants bretons, français et étrangers, les particuliers s'intéressant à l'histoire religieuse de la Basse-Bretagne, les bibliothécaires désirant recevoir cette étude pourront adresser 400 francs à l'auteur à Saint-Renan (Finistère), C.C.P. 14-123, Rennes.

Voici une nouvelle pièce à verser au dossier du bienheureux Julien Maunoir, l'apôtre de la Basse-Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle, et cellisant en fonction des besoins de son ministère.

On appréciera surtout la liste bibliographique des œuvres bretonnes du Père Maunoir, avec l'indication des principaux exemplaires connus, et de larges extraits de rarissimes ouvrages comme le fameux recueil des *Cantiques Spirituels*, de 1642 ; on pourra se rendre compte un peu de l'importance de l'œuvre bretonne du bienheureux d'après ce genre, extrait du « Sacré Collège de Jésus ». Mais ne demandons pas à cet homme apostolique, dénué de toute ambition littéraire, le souci de la forme, ou quelque vaste synthèse : il a œuvré dans un but pratique : faciliter l'évangélisation des Missions Bretonnes.

Par suite, Monsieur Du Jardin se devait de faire homme justice de l'opinion, quelque peu hasardeuse, de Monsieur l'abbé Renaud pour qui le français était, au XVII<sup>e</sup> siècle, très en usage en Basse-Bretagne ; il s'en fallait de beaucoup : à dire vrai, l'emploi du breton était pratiquement indispensable dans nos campagnes.

Nous remarquerons, à titre de confirmation, que lorsqu'il s'agit, à la veille de la révolution, en 1783, d'engager l'interminable procédure pour la suppression du titre abbatial de Landévennec et l'union de la messe abbatiale au siège épisco-

pal de Quimper, toutes les bannies nécessitées par l'enquête « de commodo et incommodo », furent faites en breton comme en français, non

seulement à Landévennec même, mais à Saint-Pol-de-Léon et jusqu'à la porte de la cathédrale de Quimper et devant l'Evêché.

**P**ARMI les événements marquants de ces derniers mois sur le plan monastique, figure la célébration à Boquen du Jubilé sacerdotal du Révérendissime DOM ALEXIS PRESSE. Ce fut l'occasion de la publication d'un volume de Mélanges offert au jubilaire, sur l'initiative de Daniel Rops, de l'Académie Française (Librairie Arthème Fayard.) Le sujet en est « MESSAGE DES MOINES A NOTRE TEMPS », présentation du message propre de Boquen, mais évocation de toute la vie monastique à ce tournant actuel de son histoire millénaire. Le volume s'ouvre, après les préfaces les plus encourageantes, par les souvenirs de l'académicien sur le restaurateur de Boquen. Nous ne pouvons analyser chacun de ces travaux venus des horizons les plus divers, depuis tel article qui ne manque pas d'humour du R.P. Louis Bouyer jusqu'aux pages émues de chrétiennes touchées par la « grâce de Boquen », en passant par les témoignages de penseurs de la classe d'un *Gustave Thibon* ou d'un *Jean Guilton*.

Voici Dom Alexis lui-même : « Le métier de contemplation », dans la même ligne que sa plaquette « A l'Ecole de Saint-Benoit ». Dans un style direct et simple, qui nous rappelle celui de Dom Romain Banquet, fondateur d'En Calcat, le vénérable jubilaire apparaît tout autre que le personnage pittoresque tel que le campe telle photographie ou que l'ont fabriqué des œuvres de fantaisie : un authentique disciple de saint Benoît, à la longue expérience pénétrée de ce respect de Dieu et des âmes, de cette sagesse pratique qui est proprement la « discrétion » bénédictine.

Pour se renseigner sur la vie à Boquen, aussi bien que sur les étapes de sa résurrection, lire l'exposé d'une débordante sympathie du R.P. *Jean Gautier* : le meilleur guide qui soit. On s'arrêtera plus longuement à l'ensemble « Qu'est-ce qu'un moine ? », où le *Chanoine Jean Leclercq* et le R.P. *Voillaume* présentent l'idéal monastique moderne en liaison avec la « Vocation du désert ». Le R.P. *Besret*, moine de Boquen, reprenant le concept de la liturgie d'après « Mediator Dei » entreprend de justifier la liturgie monastique. On aurait aimé quelque détail sur les réalisations cisterciennes, dont un moine de Bellefontaine avait déjà touché un mot dans la livraison N° 51, de *Maison-Dieu* (1957).

Un autre moine de Boquen, le R.P. *Deguisse*, dans des pages qui ont attiré l'attention de plusieurs, expose le rôle des moines dans les Missions, tel qu'il est compris à Boquen : solidement implanté dans la mentalité indigène et adapté au climat spirituel et social : de quoi laver la réputation de Dom Alexis de ce reproche d'archéologisme qu'on lui fait trop facilement au sujet de son horaire, strictement calqué sur celui de saint Benoît au VI<sup>e</sup> siècle, et où la Messe conventuelle quotidienne a quelque peine à se loger. On apprendra avec plaisir que, d'après la « Chronique de Boquen » ce même Père Deguisse, est parti, le 11 novembre dernier, en compagnie de l'Evêque de Farafangana, à Madagascar (où il fut 23 ans missionnaire) pour y implanter la première fondation du nouveau Boquen ressuscité.

Il sera intéressant de mettre cet essai en comparaison avec la réalisation de notre Congrégation à Toumliline, au Maroc, telle que l'expose le R.P. Prieur *Dom Denis*, sous le titre : « Moines en face de l'Islam ».

Un mot simplement de l'étude du *Rme Dom Paul Dupont*, Prémontré, sur « Absolu monastique et engagement pastoral », analyse compétente qui complète fort heureusement telle publication récente, un peu unilatérale, sur « Les Curés Blancs ».

Enfin, en guise de conclusion, que nos lecteurs prennent connaissance de la belle étude théologique où le R.P. *Paissac*, Dominicain, a traité en vingt pages d'une doctrine sûre, l'éternel problème de « Action et vie contemplative » ; il faudra revenir sans cesse à ces pages lumineuses pour dissiper tant de préjugés qui courent le monde « sur les moines d'à-présent ».

## LES AMIS DE LANDEVENNEC

— L'Association « LES AMIS DE LANDEVENNEC » a pour but de grouper toutes les personnes qui, à un titre quelconque, s'intéressent à la reconstruction de l'Abbaye.

— On peut s'y inscrire comme membre :  
DONATEUR : plus de 10.000 fr.    PROTECTEUR : 5.000 francs  
FONDATEUR : 10.000 francs    BIENFAITEUR : 1.000 francs

— Aux intentions des Amis, vivants et défunts, une Messe est chantée chaque dimanche à Landévennec.

### Membres fondateurs

Mme Vve François Bonthonnou, Plouhinec.  
M. Jean Cardé, Nanterre.  
Mme Formal, Quimperlé.

### Membres Protecteurs

Familles Le Gall-Le Beuze, Beuzec-Conn.  
Mme J. Quinquis, Landévennec.

### Membres bienfaiteurs

M. et Mme Aguilhon, Toulon.  
Mme Audibert, Brest.  
Famille Bleunven, Le Drennec.  
Mme Le Bihan, Mellars-Confort.  
M. Dauriac, Brest.  
M. Guédon, Châtellerauld.  
Mmes Le Guellec et Lannou, Douarnenez.  
Mlle Simone Goubet, Landunvez.

Mme Le Lay, Plouhinec.  
M. Y. de La Ménardière, Brest.  
Mlle Potier, Quimper.  
Mlle Poulliquen, Henvic.  
M. Rouat, Brest.  
M. et Mme Gabriel Le Roy, Kersaint-Plab.  
Miss Helen Widden, Midfort-Station (Canada)

### A TITRE POSTHUME

Donateur  
Mme Le Bras, St-Renan.  
Fondateur  
M. Isidore Mourrain, Pont-l'Abbé.  
Protecteurs  
Mme Veuve Bellec, Pont-l'Abbé.  
M. Hervé Lescop, St-Renan.  
Bienfaiteurs  
M. et Mme Jean Poulhazan, Bayonne.

### NOS DEFUNTS

R.P. *Strayven*, Trappe de Chimay (Belgique). — R.P. *Joseph Jegou*, abbaye de la Pierre-qui-vire. — M. l'abbé *Abguillerm*, recteur de Tréflex. — Mlle *Ahaléa*, Plouider. — M. *Bégou*, Brest. — M. *Alexis Blaise*, Douarnenez. — M. *Albert Branellec*, Plouider. — Mme *Le Bras*, St-Renan. — M. *Jean Briand*, Landerneau. — Mme *Le Bellec*, Pont-l'Abbé. — Mme *Eugène Calves*, Brignogan. — Mme *Paul Cecaiga*, Lanneufret. — Mlle *Jobbé*. — Mme *Eugène Calves*, Brignogan. — Mlle *Louise Coz*, Le Drennec. — M. *Guillaume Daniélou*, Dinéault. — M. *Jobig Delaporte*, Châteauneuf-du-Faou. — M. *Glin*, Lesneven. — Mlle *Hallégot* et *Sallou*, Plouzane. — M. *Hélès*, Pont-l'Abbé. — M. *Jacquemet*, Chaville (S.-et-O.). — Mlle *Jougla*, Cahors (Lot). — Mme *de Kerangat*, Douars. — Mme *Vve Le Berre*, St-Vougay. — M. *Lemaine*, Madi. Carhaix. — M. *Lescop*, Y. *Messageur*, Plouider. — M. *Louis Monot*, Plouider. — Mlle *du Penhoat*, Morlaix. — M. *J.-M. Olivier*, Plouneour-Trez. — M. *Prémel*, Plouider. — Mme *Quéméneur*, La Tréhou. — M. *Uguen*, Kerlouan. — Mme *Tallidec*, Poulgoazec. — Mme *Vve Louis Ramonet*, Plouider. — M. *Pierre Colin*, Plouider.

Requiescant in pace.

